

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ETRANGER: Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14
Réclames: Canton 24
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20%

La guerre bactériologique Notre réponse

Dans un précédent article, nous avons exposé, en suivant l'argumentation de M. André Bonnard dans *Rencontre*, la controverse relative à la guerre bactériologique qui se serait déroulée en Corée, du 28 janvier au 17 février. Nous avons émis un doute sérieux quant à la réalité des faits reprochés à l'armée américaine. On ne pourra les considérer comme établis tant qu'une commission d'enquête réellement neutre ne se sera pas prononcée affirmativement à leur égard.

Notre but en l'occurrence n'est pas d'édifier des hypothèses mais d'émettre quelques réflexions sur la légitimité de la guerre et des moyens de guerre modernes.

Nous affirmerons tout d'abord que le plus grand crime des temps modernes c'est le déclenchement de la guerre ou la provocation à la guerre. Il est incontestable que la guerre civile de Corée, fomentée par les communistes, constitue une provocation permanente et dangereuse à la guerre totale. De ce crime, les dirigeants des partis communistes de Chine, de Corée et d'ailleurs en supportent l'entière responsabilité.

Ceux qui se rendent coupables du crime de provocation à la guerre totale par le déclenchement de guerres civiles, de révolutions, par l'investissement de Berlin, etc., savent ou devraient savoir qu'une guerre mondiale peut s'ensuivre. *Ils sont donc responsables de toutes les atrocités qui découleront de la guerre, que ces atrocités soient leur fait ou celui des nations qui résistent à l'agression.*

D'autre part, il est constant que la guerre moderne met en jeu des moyens de lutte qui ne tombent plus sous le coup de l'appréciation morale. La guerre étant par définition totale, les moyens qu'elle utilise ne peuvent plus être catalogués selon une casuistique quelconque dans l'échelle des valeurs humaines. Les guerres modernes sont des catastrophes internationales qui englobent non plus des armées mais des peuples. Elles ne constituent plus un ensemble d'opérations tactiques ou stratégiques relevant du génie militaire, mais une gamme infernale de moyens techniques de destruction et d'anéantissement. Entre la bombe explosive de 10 tonnes qui écrase un quartier et la bombe atomique qui pulvérise une ville, il n'y a plus de différence morale mais une simple nuance technique d'extermination. Celui qui déclenche le mécanisme fatal de la guerre sait ou devrait savoir que toutes les calamités de la guerre totale tomberont sur les peuples. C'est pourquoi une guerre, fût-elle même préventive et juste du point de vue moral et juridique, doit être évitée.

Une guerre n'est plus légitime que si elle est défensive et nécessaire, sinon pour sauver une civilisation irrémédiablement compromise par la guerre, du moins pour témoigner à la face des brutes machiavéliques que seule compte en définitive la liberté des peuples dans la justice. Il vaut mieux, si c'est encore possible, mourir pour la justice et la liberté que vivre pour la servitude et le matérialisme historique.

Qu'on ne vienne pas nous dire que les na-

tions qui résistent à une injuste agression n'ont pas le droit d'utiliser les moyens de guerre moderne. Dès le moment où une guerre est déclenchée, la seule raison de vivre ou de témoigner pour la liberté impose aux victimes de se défendre par des moyens non pas « bons moralement » (il n'y en a plus) mais « adéquats ». Sinon il vaut mieux proscrire d'emblée toute résistance à l'agression et plaider pour la nécessité de la servitude.

Il est douteux cependant que l'arme bactériologique soit considérée un jour ou l'autre par les belligérants comme adéquate, en raison du risque de contamination générale qu'elle représente. C'est son efficacité technique qui est contestable à leurs yeux bien plus que la folle dévastation qu'elle engendrerait chez l'adversaire. Tout le reste est casuistique.

La guerre déchaînée, il ne peut être question de savoir lequel des adversaires est légitimé à faire usage de tel ou tel procédé technique particulièrement dévastateur. Si les USA n'avaient pas découvert et utilisé à temps la bombe atomique, Hitler s'en serait servi en Europe et la guerre eût été perdue. Nous travaillerions actuellement pour la gloire du peuple des maîtres, avec le four à gaz comme argument et comme procédé clinique.

Nous ne savons pas si les USA ont découvert dès maintenant un système de guerre bactériologique (expérimenté d'ailleurs par le Japon contre la Chine au cours du dernier conflit). Mais nous sommes convaincu que la guerre bactériologique peut devenir un des plus puissants moyens de destruction dans une guerre future. La morale et les conventions n'y changeront pas grand-chose.

Ce qui est un non-sens, c'est la guerre des peuples. Le développement des moyens techniques de destruction en fournit la preuve. La démonstration par l'absurde du non-sens de la guerre, c'est l'anéantissement des peuples.

Par conséquent, les responsables de la guerre bactériologique, ce sont les responsables de la guerre tout court. Il vaut mieux dès lors affirmer dès maintenant et très clairement à la face du monde que les armes atomiques et bactériologiques seront certainement utilisées au cours d'un prochain conflit. C'est la meilleure et peut-être la seule chance que nous ayons d'éviter la guerre.

J. Darbellay.

Le Parti conservateur votera NON le 6 juillet

Voici à nouveau l'appel du parti conservateur valaisan :

Les dangers qui menacent le monde libre ont déterminé les autorités fédérales à intensifier notre défense nationale. A cette fin, des dépenses extraordinaires d'un montant d'un milliard et demi ont été votées par l'Assemblée fédérale. Le programme de renforcement de l'armement est en voie d'exécution. Il a pu être accompli jusqu'ici à l'aide des ressources ordinaires de la Confédération. Mais il n'est pas normal qu'en cette période de haute conjoncture, la Confédération ne puisse pas amortir d'une manière sensible une dette publique qui est de huit milliards de francs. Le recours à des ressources nouvelles était donc légitime.

Le projet fédéral de financement des dépenses pour l'armement comprend :

1. un supplément à l'impôt de défense nationale ;
2. l'abandon par les cantons de leur part au produit de la taxe militaire ;
3. une aggravation de 100 % de l'impôt sur le chiffre d'affaires concernant les boissons.

Les deux premiers éléments de ce plan financier ne sont pas contestés.

En revanche, la proposition d'augmenter l'impôt sur les vins du pays cause dans le vignoble une lourde inquiétude.

Le vignoble souffre de la mévente des vins. Aussi tout devrait être mis en œuvre pour réduire le prix de vente au consommateur. Or les impôts qui frappent le vin en aggravent les difficultés d'écoulement.

Dans les vues des autorités fédérales, l'impôt sur les boissons devrait être un impôt de consommation. Mais il est certain que, dans les conditions actuelles du marché des vins, le report de l'impôt sur le producteur est inévitable. L'impôt sur les vins devient ainsi un impôt spécial sur les vignerons. Et cette charge affecte surtout les cantons romands.

L'impôt sur les vins du pays constitue ainsi une erreur économique, une injustice fiscale, une faute politique.

En conséquence, le Comité cantonal du parti conservateur a décidé, à l'unanimité, de recommander aux citoyens valaisans le rejet de l'arrêté fédéral soumis à la votation populaire le 6 juillet prochain.

DESTIN DE L'EUROPE

Le crépuscule du colonialisme

III

On ne saurait méditer sur l'aventure de l'Europe sans aborder le problème du colonialisme. Il est d'ailleurs d'une brûlante actualité, puisque le principe de l'expansion coloniale est remis en question par une explosion générale de nationalisme dans les territoires d'outre-mer soumis à la domination ou au contrôle de fait d'une puissance européenne.

Rappelons brièvement ce que le colonialisme représente pour l'Europe : Il a été un des éléments essentiels de sa prospérité matérielle. A l'époque relativement récente où l'industrie commençait à se développer, l'afflux vers la métropole des produits d'outre-mer a permis cet extraordinaire essor dont l'expression la plus parfaite fut l'époque victorienne. La politique impériale des grandes puissances européennes fut incontestablement une des conditions du développement économique d'un continent dont l'usage de ses seules ressources naturelles n'eut jamais permis l'accès à une si grande prospérité. Non seulement l'Europe a bénéficié de l'apport abondant des produits et des matières premières d'outre-mer, mais elle a aussi trouvé en ses colonies des débouchés quasi illimités pour les produits de son industrie.

Constater le rôle joué par les territoires d'outre-mer dans l'essor de la puissance européenne, c'est du même coup souligner l'aspect tragique pour l'avenir du continent de l'émancipation progressive de ses colonies. Sans doute peut-on imaginer une situation nouvelle où l'Europe, ayant cessé de dominer les territoires d'outre-mer, traiterait d'égal à égal avec eux, dans une atmosphère de confiance collaboration économique (ce fut sans doute une des grandes réussites de l'Empire britannique que d'avoir su réaliser de tels rapports entre le Royaume-Uni et l'Inde). Mais, même en admettant cette solution qui est certes la plus favorable possible pour l'Europe, celle-ci ne pourra plus se procurer les matières premières et les produits d'outre-mer à des conditions aussi favorables que quand elle était maîtresse des marchés. En effet, les pays fournisseurs, naguère territoires durement exploités, passent petit à petit au rang de partenaires égaux en droit, et avec les exigences légitimes desquels il faudra désormais compter. Cela modifie totalement les rapports économiques, au détriment de l'Europe. Il se peut aussi que l'émancipation des colonies et l'industrialisation progressive de certaines d'entre elles finissent par priver le continent des sources mêmes de sa richesse, par l'utilisation sur place de matières premières jadis transformées en Europe.

Nous assistons donc actuellement à un phénomène dont les phases successives donnent une idée imparfaite et fragmentaire, mais qui aura des conséquences incalculables sur l'avenir du continent.

Sur un plan plus général, nous constatons mieux encore la modification profonde des données du problème colonial. Il s'agit une fois de plus d'un phénomène bien connu des historiens : le foyer d'une civilisation est en butte aux attaques des peuples « civilisés » par elle, lesquels lui ont emprunté les principes mêmes qu'ils invoquent pour battre en brèche sa domination. Dans le cas présent, il convient de le souligner, ces emprunts ne se réfèrent pas aux principes qui ont fait la grandeur de la civilisation occidentale, mais à des idéologies nées ultérieurement et qui n'en sont, en quelque sorte, que la réduction... et l'abaissement.

Quels exemples les Européens ont-ils montré aux peuples colonisés par eux ?

On leur a bien envoyé des missionnaires de haute valeur morale et d'une abnégation totale. Mais quand ils sont venus prêcher le christianisme aux indigènes, ceux-ci avaient

déjà eu l'exemple peu édifiant de colons blancs dont beaucoup n'étaient que des aventuriers. Ils n'ont pas pu ne pas ressentir la contradiction de la parole et du fait.

Puis, au début de ce siècle, il y a eu les deux guerres mondiales. Les divisions du continent étalées au grand jour, l'acharnement dans la haine réciproque des « peuples élus » ont fait apparaître les faiblesses d'une civilisation qui avait déjà perdu son âme, et ne se maintenait que par la lancée de sa puissance matérielle. Les querelles sauvages des « dieux blancs » entre eux ont plus contribué à faire perdre la face à l'Europe que l'appauvrissement matériel qui est la conséquence de ces luttes.

N'oublions pas, enfin, que l'élite des colonisés est venue étudier dans les grandes écoles du continent. Elle n'y a pas appris le sens, déjà perdu, de la grandeur européenne. Elle n'en a trouvé que la caricature, exprimée sous forme d'idéologies humanitaires dont elle a su faire son profit. Elle y a appris, aussi, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, inventé à l'usage de pays européens, mais qui, assimilé par « l'intelligencia » indigène, se retourne aujourd'hui contre l'Occident.

Ce sont là des faits. Leurs conséquences seront incalculables pour l'avenir de l'Europe. Ils lui créent aujourd'hui des problèmes politiques, stratégiques et économiques à peu près insurmontables. Demain peut-être — dans la mesure où ce que le jargon de l'époque appelle les « pays insuffisamment développés » arriveront à se suffire à eux-mêmes — nous verrons des marchés et des sources de matières premières se fermer à l'économie européenne, d'où la naissance de nouveaux problèmes, tout aussi importants et tout aussi difficiles à résoudre.

On peut discuter à perte de vue le sens et la portée de cette évolution. Sait-on même où elle s'arrêtera ? Mais une certitude demeure : Nous nous trouvons en présence d'une de ces phases de l'histoire des grandes civilisations qui en marquent ou l'irréversible déclin, ou la régénérescence et la métamorphose. La première moitié de ce siècle aura définitivement scellé la fin de l'hégémonie européenne. Le continent en sort appauvri et affaibli. Mais, vivant sur l'élan acquis, la civilisation occidentale jettera encore quelques lueurs sur le monde. Et après ? Il se peut que ce soit la fin de cette civilisation et son remplacement par une autre ayant son centre de gravité hors d'Europe. Mais une autre issue reste encore possible : Si l'Europe sait retrouver son unité et son commun dénominateur spirituel (on en revient toujours à cet idée), elle pourrait encore jouer un rôle éminent dans les affaires du monde. Sans plus régner sur les mers et sur les continents, elle pourrait encore rayonner de toute la force d'une spiritualité retrouvée. Encore faut-il savoir si elle pourra ou voudra enfin faire taire ses vieilles querelles et puiser dans ses diversités un principe d'unité durable. C'est une question de vie ou de mort pour la civilisation occidentale, en un moment où les restes de la splendeur de l'ère victorienne s'effritent sous les coups répétés d'un nationalisme jacobin créé par elle, mais adopté et adapté par des peuples animés de la volonté de se libérer de sa tutelle séculaire.

M. d'A.



Une douleur ?
prenez une
Poudre
KAFA
La boîte de 10 Poudres 1.60. En vente dans les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Pour que notre service d'expédition arrive à donner une suite immédiate à toute demande de modification de domicile, il est rappelé à nos ABONNES que les changements d'adresse doivent être donnés 48 heures à l'avance avec l'indication de l'ancienne et de la nouvelle adresse au départ comme au retour.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le problème tunisien Pas de solution mais un escamotage

La confusion dans laquelle s'est terminée, dans la nuit de vendredi à samedi, le débat sur la Tunisie, laisse, surtout, avec le recul de 48 heures, une impression pénible lorsqu'on réfléchit à l'importance du problème qui était posé devant l'Assemblée.

Ordres du jour contradictoires, scrutins négatifs se sont succédés pour aboutir finalement à une sanction réglementaire qui prenait l'allure d'un escamotage : « L'incident étant clos, la séance est levée ».

La droite, estimant que le plan de réformes du gouvernement était trop général, alors que les socialistes et certains « Centristes » trouvaient, au contraire, qu'il était insuffisant, il était impossible de grouper une véritable majorité autour des réformes exposées, la veille, à la tribune par M. Robert Schuman.

Quoi qu'il en soit le débat sur la Tunisie étant achevé, le gouvernement désire que commencent le plus tôt possible les conversations avec le Cabinet tunisien pour la mise en application du plan de réforme. M. de Hauteclouque, résident général, qui se trouve actuellement en France pour un court repos, rentrera à Paris dans les premiers jours de la semaine et repartira presque aussitôt pour Tunis.

Le général Garbay, commandant supérieur des troupes en Tunisie, qui vient d'effectuer un bref séjour à Paris, a regagné Tunis dimanche soir.

Si les milieux tunisiens modérés semblent considérer les réformes comme un progrès substantiel et les paroles de M. Robert Schuman comme encourageantes, ils n'en déplorent pas moins qu'un gouvernement essentiellement tunisien ne soit pas envisagé pour l'instant. Quant aux nationalistes, ils continuent à déclarer que des réformes octroyées unilatéralement ne peuvent être valablement appliquées.

Il est à noter que les dernières 24 heures en Tunisie, ont été plus agitées que les journées précédentes : deux attentats à Tunis, lignes téléphoniques coupées à Ferryville, etc. On souligne également que, contrairement à l'usage, il n'y aura pas de cérémonie ni de réception officielle cette année, au palais du Bardo à l'occasion de la fin du Ramadan. Cette décision du bey est significative, dit-on, de la tension qui règne encore.

En ce qui concerne la situation personnelle du ministre des affaires étrangères, qui a subi de dures attaques au cours du débat de vendredi, « Combat » écrit ce matin :

« En toute logique, une discussion sur la Tunisie ne devrait avoir aucune influence directe sur l'ensemble de la politique extérieure de M. Robert Schuman. Au surplus, le prétendu plan de réforme a été exposé à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République au nom du gouvernement entier, ce qui en dépit des manœuvres souterraines de certains ministres, engage la responsabilité de tout le Cabinet. Jusqu'à preuve du contraire, il ne peut y avoir de bouc émissaire dans cette affaire tunisienne.

La mulinerie de „l'île maudite“

Toute une région terrorisée

On mande de Sao-Paulo qu'à la suite d'un Conseil de guerre tenu par les forces armées et de la police des Etats de Rio et de Sao-Paulo, une battue monstre a été décidée pour s'emparer des repris de justice de l'île Anchieta que toute la presse n'appelle plus que l'île Maudite.

Un impressionnant déploiement de forces comprenant des fusiliers marins, les forces de police des Etats de Rio-de-Sao Paulo livrent une chasse sans merci aux quelque quatre-vingt quatorze mutins, qui, sous les ordres du redoutable bandit Perreira Lima (condamné à 93 ans de prison) sont prêts à vendre chèrement leur vie et une liberté à laquelle ils ne croient plus. Des appareils des forces aériennes brésiliennes survolent incessamment la forêt pour tenter de localiser les mutins qui semblent concentrés dans la Serra do Sape, à proximité de la ville de Parati, cependant que le chasseur sous-marin « Gurupi » patrouille sans relâche le long de la côte.

Les bandits utilisent la tactique des guerillas se fractionnant en petits groupes profitant des gorges pour dresser des embuscades aux soldats, effectuant des coups de mains sur les fermes isolées pour se ravitailler. On assiste à la fuite de tous les fermiers de la région, terrorisée par les évadés de l'île Maudite, qui, selon la description faite par l'un de ces fermiers, sont demi-nus, et ressemblent à des bêtes sauvages traquées. Selon les déclarations de personnes connaissant bien la région les mutins pourraient tenir un temps relativement long.

Lundi matin, quelques-uns des évadés furent repris et échappèrent de justesse au lynchage de la foule dans la ville de Parati. L'un d'eux, Jose Fernandes da Silva, déclara : « Il vaut mieux être traqué et mourir dans les bois que de retourner au pénitencier ».

Cependant que le secrétaire de la sécurité publique de Sao-Paulo donnait l'ordre formel de ne pas abattre les mutins et notamment de reprendre vivant leur chef Perreira Lima, de nombreux journaux annoncent que les mutins repris sont soumis à des « tortures médiévales » de la part des policiers déchaînés par les atrocités commises sur leurs camarades.

Interrogés sur les causes de la révolte, les représentants du ministre de l'intérieur, ont déclaré que les prisonniers invoquent les mauvais traitements et accusent notamment M. Fausto Sadi, directeur du pénitencier, d'avoir détourné les fonds destinés à leur nourriture.

Le gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, M. César Garcez, a annoncé qu'une enquête rigoureuse allait être ouverte afin de déterminer les responsabilités.

L'évacuation des régions frontalières de l'Allemagne orientale SUICIDES ET INCENDIES

Selon une note du « groupe de combat contre l'inhumanité », de Berlin-ouest, les mesures d'évacuation effectuées dans les régions frontalières de l'Allemagne orientale ont provoqué de nouveau, la semaine dernière, en de nombreux endroits, des actes de désespoir de la part de la population.

Deux couples habitant Sonberg, en Thuringe, se

sont suicidés. Un certain nombre d'habitants contraints d'évacuer les lieux, ont mis le feu à leurs habitations, dans le district de Sonberg également.

Plusieurs membres de la jeunesse libre allemande, dirigée par les communistes, ont brûlé leurs uniformes sur la place du marché de Vacha, en Thuringe. Dans d'autres endroits, il y eut bataille rangée entre la police populaire et les paysans qui se défendirent avec leurs fourches et leurs faulx.

En Corée

Les usines hydro-électriques reçoivent la visite des bombardiers alliés

Le raid aérien massif sur les installations hydro-électriques du Yalou est une conséquence directe de l'impasse dans laquelle se trouvent présentement les négociations d'armistice de Panmunjom, a déclaré lundi soir un haut fonctionnaire du département américain de la défense. Ce haut fonctionnaire qui désire garder l'anonymat, a précisé que ce raid avait été mis au point dès septembre dernier, mais que son exécution avait été différée tant que les négociateurs des Nations Unies avaient conservé un espoir « raisonnable de conclure un armistice ».

« Nous nous rendons compte maintenant, a-t-il ajouté, que le meilleur moyen de sortir de l'impasse de Panmunjom est de frapper l'ennemi avec la force dont nous disposons ». On souligne dans les milieux compétents de Washington que le raid sur le Yalou a été effectué par l'aviation des Nations Unies dans le cadre des instructions lui enjoignant d'éviter de porter la guerre sur la rive chinoise du fleuve-frontière séparant la Corée du nord de la Chine. Ce raid est donc présenté comme une démonstration de force et comme un avertissement au cas où les sino-coréens envisageraient une attaque de grand style contre le dispositif des Nations Unies en Corée.

Quatre des cinq centrales hydro-électriques du Yalou, attaquées hier, ont été bombardées à nouveau aujourd'hui.

Opérations navales et aériennes combinées

Des bateaux de guerre des Nations Unies ont pénétré, dimanche, dans les eaux de la Corée occidentale et pris sous le feu des concentrations de troupes et des dépôts communistes. Dans un rapport du Q. G. des Nations Unies, il est mentionné que des bateaux et des avions alliés ont attaqué le même jour les positions communistes en Corée orientale et occidentale et appuie efficacement de cette manière les troupes terrestres. Des avions de la marine britannique, opérant au-dessus de la presqu'île d'Ougjin, ont attaqué quatre cents communistes et tué cent cinquante soldats. Cinquante autres communistes ont péri au cours d'une attaque aérienne sur les côtes. Deux villages, où des concentrations de troupes avaient été repérées, ont également subi de violents assauts.

TERRIBLE EXPLOSION A BARI

3 morts

Trois personnes ont été tuées et plusieurs blessées dans une explosion qui s'est produite à Bari, dans une fabrique de fusées d'artifices qui a été complètement détruite par la déflagration.

LE TRISTE BILAN D'UN TYPHON AU JAPON

Soixante-cinq morts, 58 manquants et 23 blessés, tel est, selon la police, le bilan du typhon « Dinah », qui a balayé hier et la nuit dernière le Japon.

La plupart des décès ont été causés par des glissements de terrain à la suite de violentes pluies dans le centre d'Honshu, à l'ouest de Tokio, ainsi qu'à Kiushu et Shikoku.

Plus de 4000 maisons, ont été inondées, ainsi que 25,000 hectares de terres cultivées.

Le retour triomphal de M. Mossadegh à Téhéran

Soixante-dix mille personnes, massées sur la route conduisant de l'aérodrome au Palais du Chah in Chah, ont acclamé le Dr Mossadegh, premier ministre, à son retour de La Haye, où il vient de plaider la cause de l'Iran dans le différend opposant ce pays à la Grande-Bretagne sur l'affaire du pétrole.

Au milieu d'un enthousiasme indescriptible, les partisans de M. Mossadegh avaient rompu tous les barrages de police, ne laissant sur la route qu'un étroit chemin pour l'automobile du président du Conseil. La voiture devait rouler à la vitesse d'un homme au pas. Le Dr Mossadegh, émergeant des couronnes de fleurs qui emplissaient sa voiture, versait des larmes d'émotion et saluait la foule.

Le président du Conseil put enfin se soustraire à ses admirateurs et pénétra dans le palais impérial où le Chah in Chah et les ministres l'attendaient pour célébrer la fin du Ramadan.

NOUVELLES SUISSES

VICTOIRE SUISSE A L'EVEREST ?

Au banquet de la Société royale britannique de géographie, M. James Wordie, président, a déclaré, lundi soir, que l'expédition suisse de l'Himalaya pouvait avoir atteint le sommet du Mont Everest. Il a ajouté que les nouvelles qui lui sont arrivées sont d'ailleurs contradictoires.

M. James Wordie a parlé de façon très élogieuse de l'expédition suisse. Même si les Suisses n'ont pas atteint le sommet, ils sont arrivés à une altitude de 8400 m., laissant ainsi quelque 300 m. seulement à escalader aux expéditions futures.

La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie

Le développement des affaires de la Compagnie au cours de 1951 a été favorable pour toutes les branches exploitées, vie, accident et responsabilité civile. La branche vie enregistre une production d'assurances de capitaux de 163,9 millions de francs (contre 167,3 en 1950) et d'assurances de rentes de 1,8 million de fr. (contre 1,4 en 1950). Le léger recul dans la production d'assurances de capitaux est la conséquence de l'introduction le 1.1.1951 de nouveaux tarifs, adaptés au rendement moindre des capitaux investis. Ayant eu connaissance de la réforme prévue, de nombreux candidats voulurent encore profiter des anciens tarifs, ce qui provoqua une production anormalement élevée pendant les derniers mois de 1950, au détriment de la production immédiate après l'introduction des nouveaux tarifs. La production dans l'assurance-vie de groupes a été supérieure à la moyenne des années précédentes. Grâce à l'importante production réalisée, l'accroissement du portefeuille indigène d'assurances de capitaux a atteint 63 millions de francs. Ce portefeuille passe ainsi, à fin 1951, à 1750 millions de francs ce qui représente 94 % du portefeuille global, de 1867 millions de francs. Le portefeuille total des rentes passe de 18,2 à 19,4 millions de francs de rentes annuelles.

L'introduction des nouveaux tarifs a été pour la Compagnie l'occasion d'étendre la protection en cas de décès, en ce sens qu'elle accorde à ses nouveaux assurés participants de la grande branche une prestation spéciale en cas de décès après une longue maladie. Le cours de la mortalité a été favorable dans l'assurance-vie. L'utilisation de tables de mortalité récentes pour le calcul des primes et de la réserve mathématique a pour effet un amenuisement des gains de risque.

Dans l'assurance contre les accidents et celle de la responsabilité civile, la Compagnie a enregistré en 1951 un encaissement de primes de 21,5 millions de francs (contre 19,6 en 1950). La proportion des sinistres a été satisfaisante, sauf pour quelques catégories de risques. Dans l'assurance de la responsabilité civile, les ristournes pour contrats exempts de sinistres se sont élevées à Fr. 565.000.—

Le bénéfice brut total a augmenté par rapport à l'année précédente. La part de ce bénéfice provenant de la branche vie se monte à Fr. 8.409.539.— (contre Fr. 7.810.718.— en 1950), celle des branches

accessoires à Fr. 529.550.— (contre Fr. 527.533.— en 1950). L'attribution aux fonds de bénéfices pour les assurés de Fr. 8.400.000.— représente pratiquement la totalité des gains réalisés dans la branche vie.

Selon la proposition du Conseil d'administration, le bénéfice net de Fr. 539.089.— doit être réparti comme suit : Fr. 350.000.— aux actionnaires (comme l'année précédente), Fr. 10.000.— de bonification au Conseil d'administration, Fr. 60.000.— au fonds de réserve, Fr. 90.000.— à la Caisse de pension du personnel et Fr. 29.089.— à reporter pour solde à compte nouveau.

Le bilan commun aux différents champs d'activité et aux diverses branches exploitées accuse un total, à fin 1951, de 812,4 millions de francs (contre 772,2 à fin 1950). Les postes les plus importants de l'actif, exprimés en millions de francs sont : valeurs mobilières 120,3, créances inscrites au livre de la dette publique 127,5, hypothèques 181,6, prêts à des banques et corporations de droit public 211,4, immeubles 39,2, avances et prêts sur polices 49,1. Au passif, la première place est occupée naturellement par les réserves mathématiques qui atteignent pour toutes les branches ensemble 722,9 millions de francs.

Au cours de ses 87 années d'existence, la Compagnie a payé 1538 millions de francs en sommes devenues exigibles dans l'assurance vie, ainsi que 319,4 millions de francs pour parts de bénéfices attribuées aux assurés. Guère moins de 200 millions de francs ont, en outre, été réglés du fait d'assurances accidents et responsabilité civile.

NOUVELLES LOCALES

Chapelle de Niouc

Sur le plateau de Niouc, à l'entrée de ce Val d'Anniviers sauvage et pittoresque, les grandes cimes blanches à l'arrière-plan, surgit une nouvelle chapelle.

Elle sera d'abord le lieu de culte et de réunion d'un village : un autel, un tabernacle ; la maison de Dieu et la maison des hommes.

Mais ce nouveau sanctuaire, placé au bord de la route alpestre très fréquentée, au cœur du Vieux Pays, et aussi au cœur d'une région qui s'est remarquablement développée en quelques dizaines d'années, voudrait être une nouvelle « chapelle valaisanne », pour reprendre un titre heureux et connu de Maurice Zermatten : l'acte de foi de ce pays montagnard, le témoignage d'une population qui croit, espère et aime, fidèle à sa terre et fidèle à son Dieu.

Cette chapelle doit être l'œuvre des intéressés eux-mêmes, les villages de Niouc, St-Luc et Muraz. « Aide-toi, le Ciel t'aidera ! » Mais comme nos gens aux ressources si modiques seraient encouragés dans leur effort, s'ils voyaient de nombreux amis se joindre à eux, proches ou lointains, plus riches ou moins pauvres, chacun faisant ce qu'il peut pour que, selon le proverbe, le petit ruisseau devienne une jolie petite rivière...

Puisse cet appel trouver quelque écho dans vos cœurs... et dans vos porte-monnaie (C. C. P. Hc 816), afin que bientôt sur le plateau, au pied des rochers historiques de Beaugard, au milieu des arbres fruitiers et des peupliers, une petite cloche chante gaîment dans son petit clocher neuf, pour la plus grande gloire de Dieu et pour la vraie joie des hommes.

NOMINATION AU TRIBUNAL CANTONAL

(Inf. part.) M. Paul-Eugène Burgener vient d'être appelé aux fonctions de greffier de langue allemande au Tribunal cantonal. Il succède à M. le Dr Léo Stoffel, qui, nommé conseiller national, retourne au barreau.

SUR LA ROUTE DE LA FURKA

(Inf. part.) Après des renseignements obtenus auprès des services compétents du Département des travaux publics, la route de la Furka, entre Oberwald et Gletsch sera fermée à la circulation de mardi 24 juin à 22 h. à mercredi 25 juin, à 6 h. et de jeudi 26 juin à 22 h. à vendredi 27 juin, à 6 h. On doit procéder à des travaux urgents sur ce tronçon.

LES FETES DE BEX

Les Fêtes de Bex 1952 s'annoncent sous les plus heureux auspices. Ses nombreuses attractions : corso fleuri, bataille de confetti, théâtre de poche, fête foraine, cave existentialiste, vous réservent de très vives satisfactions. Bex-les-Bains dans son nid de verdure vous offre deux journées de franche gaieté.

Un sentier en corniche d'une rare audace LA CEINTURE DE BALFRIN

Jeudi dernier a eu lieu à Saas-Fee, sous la présidence de M. Ch.-A. Perrig, président de l'Association valaisanne du Tourisme pédestre, une conférence à laquelle participaient les représentants des communes et des sociétés de développement de Saas-Fee et de Graechen, ceux de la Cie de chemin de fer Viège-Zermatt, MM. A. Fux, président de la ville de Viège, P. Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du Tourisme, etc.

La réunion avait pour objet la création d'un sentier destiné à relier Graechen et Saas-Fee en conservant la ligne de niveau entre l'Hannigalp et cette dernière station. La déclivité du terrain et les grandes parois de rocher qu'il faut traverser rendent ce travail difficile. Les participants à la conférence ont pu s'en rendre compte exactement puisqu'ils ont, vendredi, suivi presque intégralement le parcours prévu. Ils ont, à cette occasion, reconnu le caractère sensationnel et grandiose que présente cette liai-

(La suite en 6e page.)

Sait concentré
non sucré
"Ideal"
L'auxiliaire de la
bonne ménagère



COUPON A DETACHER

Veillez m'adresser gratuitement un livret de recettes
-IDEAL-

Nom: Prénom:

Rue: No.

Localité: Canton:

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. VEVEY

Toute la famille

se réjouit, car maman et papa ont retrouvé une santé meilleure, grâce à l'action curative du savoureux extrait de plantes médicinales Circulan !

CIRCULAN

Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids et engourdis — Extraits de plantes — 1/1 CURE, Fr. 20.55 — CURE moyenne Fr. 11.20 — Chez votre pharmacien et droguiste

Fr. 4.95

Ce qui pourrait arriver!



Monsieur Dubois est un gastronome passionné. Rien n'atteint son cœur, avant d'avoir passé par l'estomac. Aujourd'hui, il y avait quelque chose de particulièrement bon: des raviolis Roco avec une savoureuse sauce aux tomates à l'italienne. Après cela, ne nous étonnons pas s'il embrasse sa femme avec ardeur. Car c'est elle qui lui a servi cette merveilleuse friandise...



Raviolis **ROCO**

...préférés en Suisse et à l'étranger!

Les Raviolis Roco sont vendus en boîte de 2 kg, 1 kg, 1/2 kg et la «boîte idéale» de 700 g. Avec points Juwo.



Maman emploie le vinaigre de vin **Viness**

Avec VINESS chaque salade sera une délicatesse!

Le vinaigre de vin Viness est obtenu par fermentation naturelle de vin pur

Parbleu... un vêtement Frey



Fer réglable
repassé mieux plus vite sans effort
Fr. 49.80

Demandez notre prospectus dans les magasins élect. ou Services Industriels.

On cherche, dans famille catholique, **bonne à tout faire**

Bons gages. — S'adr. Mme Molleyres, Boucherie, Oron-la-Ville (Vd). Tél. No (021) 9.41.22.

On cherche **Jeune FILLE**

pour servir au café et aider au ménage. Débutante acceptée. S'adr. au Nouvelliste sous P. 8767.

A vendre 3 beaux **PORCS**

de 7 tours, chez Jos. Saillen, Les Giettes. Tél. 4.24.34.

Chambre froide

A vendre appareillage complet, moteur, compresseur, tableau réfrigérateur, déclencheur automatique, etc. pour 10 à 18 m3 de vide. Prix Fr. 1400.—. Matériel en parfait état. Occasion exceptionnelle. — Faire offres sous chiffre P. 8013 S. Publicitas, Sion.

laveuse de linge

Bons gages. Installation de machines. S'adresser sous chiffre P. 8023 S. Publicitas, Sion.

femme de chambre

Hôtel Val Ferret, La Fouly-Orsières, cherche, pour la saison, une bien au courant du service. Tél. (026) 6.81.77.

boulangerie-pâtisserie

A louer, Valais central, bien installée. Conditions très intéressantes. — Ecrire sous chiffre P. 8011 S. Publicitas, Sion.

Chauffeur

ayant permis rouge, cherche place. — S'adresser sous chiffre P. 8012 S. Publicitas, Sion.

camion F.B.W.

A vendre mod. 38, pont fixe. Prix intéressant.

camion Berna

27 CV., basculant 3 côtés, mod. 47, état de neuf. S'adr. chez Georges Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, Tél. 2.22.62.

moto Puch

A vendre une 50 cm3, modèle 1951, éventuellement échange; 1 roue complète Peugeot 202; 1 poste de radio pour auto. Tél. 4.13.08 (027), Ardon.

Petits fromages de montagne

OCCASION! gras, petites pièces de 7 kg. env. à Fr. 4.70 le kg. Küsswolt, Chur 10.

Agence de voyages

cherche collaboration de transporteur disposant de CARS répondant aux exigences actuelles de confort. Ecrire sous chiffre P. 8021 S. Publicitas, Sion.

CHALET

A louer, région Verbier, confort, pour juillet. S'adr. tél. No 6.62.64.

sommelière

Jeune parlant français et allemand, connaissant le service de restauration, cherche place, région Monthey-St-Maurice. Faire offres sous chiffre R. 8769 au Nouvelliste.

grange

On offre à vendre une en madriers, pour démolition. — S'adresser au Nouvelliste sous S. 8770.

poussines

Belles et fortes Leghorn et Race commune, 2-3-4 mois, à Fr. 8. 10, 12.50 Perdrix, 3 mois, à Fr. 11.—, 3 1/2 mois, à Fr. 12.—, 4 mois à Fr. 13.—, 4 1/2 mois à Fr. 14.—. Aussi diverses autres races. Bouquet, Schmitt (Fbg).

Lisez tous le NOUVELLISTE

Vendeuse qualifiée

pour rayon Confection DAMES est demandée par grand magasin de Suisse française. Seules les offres de personnes ayant déjà occupé un poste semblable seront prises en considération. Connaissance de la langue allemande désirée. Faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire aux Grands Magasins «A la Porte Neuve» S. A., Sion.

superbe Hotchkiss 1949 18 CV

A vendre cond. int., roulé 39,000 km., noire, état de neuf, de première main. Fr. 7950.— comptant. Auto A. G. Steinering 45, Bâle. Tél. (061) 4.24.24. Tél. 4.50.90.

On cherche **jeunes filles libérées des écoles** pour aider à la vente. Se présenter aux Grands Magasins **A la Porte-Neuve S.A. Sion**

sommelière appartement

On cherche pour Monthey dans bon café bonne sommière présentant bien. S'adresser au Nouvelliste sous T 8771.

Mototreuil portable

moteur révisé à neuf, à vendre, cause double emploi et faute de place; petit prix. Ecrire sous P. 3426 V., Publicitas, Vevey.

vache

A vendre Hérens, de 15 l. de lait par jour; prix raisonnable. Téléphoner au (026) 6.22.82.

Coiffure - Journaux

URGENT Cause départ. A liquider au comptant, bas prix. Très bon commerce avec appartement. Affaire sérieuse et de rapport. Offres sous chiffre P. 15.408 F à Publicitas, Fribourg.

sommelière jeune fille

On cherche (débutante exclue). Entrée 7 juillet. Café du Soleil, Monthey.

Beau complet

bleu marin, à l'état de neuf. Pantalon long pour 14 à 16 ans. Seulement Fr. 80.—. Veuthey - Ravey, rue du Carroz, St-Maurice.

Fromages!

Tilsit gras 2 A Fr. 4.60 le kg. par pièce. Fromage gras déclassé, pièces de 8 à 9 kg., Fr. 4.— le kg. par pièce.

Fromages mi-gras 5 kg. Fr. 3.70 mi-gras 10 kg. Fr. 3.60 mi-gras 15 kg. Fr. 3.50 1/4 doux Fr. 3.— le kg. 1/4 doux ou salé, Fr. 3.— le kg.

ESSEIVA Fromages en gros, Sion Tous les samedis sur le Marché de la Planta. Tél. 2.29.03.

Très bon domestique de campagne cherche place. S'adresser à Publicitas sous chiffre P. 7924 S.

On cherche personne de 30 à 50 ans, pour tenir un ménage de campagne de 3 personnes. S'adresser au Nouvelliste sous M. 8764.

Vieille laine

contre laine neuve

Nous prenons en paiement vos vieux lainages. Demandez notre collection d'échantillons, vous la recevrez gratuitement.

S'adresser à Paul PELLAUD, SION, Tél. (027) 2.23.19. E. Gerber & Cie, Interlaken.

Nouveliste Sportif

PRESENTE

Le Tour de France cycliste

23 étapes — 124 coureurs — COPPI grand favori

124 coureurs prendront le départ du 39e Tour de France organisé par l'« Equipe » et le « Parisien libéré ». La gigantesque épreuve française va passionner le monde sportif durant un mois. Peu de lecteurs mesureront exactement l'ampleur de cette course, la plus grande du monde et dont l'organisation parfaite a nécessité des mois d'efforts. Le devis des dépenses atteint près d'un million de francs suisses ; il faudra plus de 100,000 litres d'essence pour les besoins des voitures officielles. Ce sont des chiffres qui parlent éloquentement. Ceux des prix sont aussi extraordinaires. La rente journalière au maillot jaune, offerte par la Maison Suze, se monte à Fr. 1200.— par étape, tandis que le 1er du classement général touchera la belle somme de Fr. 12,000.— Un classement spécial sera établi pour les dix étapes de pointes, les plus dures de ce tour et le premier recevra Fr. 6000.— suisses, le second 3,200.—, etc. Signalons aussi le fameux challenge Martini doté de Fr. s. 95,000.— destinés à récompenser chaque jour la meilleure équipe (classement d'étape par équipe), ainsi que les meilleures équipes au classement général établi en fin d'épreuve. Le coureur qui sera montré le plus combattif recevra (chaque jour) Fr. 1,200.— et le plus malchanceux Fr. 250.—. Ces prix seront certainement de puissants stimulants et les équipes régionales aidant, nous aurons un Tour de France animé, palpitant et passionnant malgré les absences regrettables de nos meilleurs coureurs.

Un parcours bien étudié

Le tour 1952 comprend 23 étapes. On peut les diviser en 6 groupes. Un premier groupe formé d'étapes plates (7) menant les coureurs jusqu'à Metz. On attaquera alors le massif des Vosges dont les principales difficultés sont : les cols de Busang (754 m.), de Hunderück (752 m.) et du Ballon d'Alsace (1170 m.), situés tous les trois en fin d'étape (8e). Nous aurons ensuite, le jeudi 3 juillet, l'étape franco-suisse, Mulhouse-Lausanne avec le col de Mollendruz.

Le troisième groupe d'étapes est constitué par la traversée du Massif des Grandes Alpes. Là les difficultés seront terribles puisque les coureurs devront affronter, outre la montée vers l'Alpe d'Huez (1800 m.), les cols du Galibier (2556 m.), du Mont-Genèvre (1854 m.), de Tende (1321 m.), la boucle de Sospel et la Turbie.

De Monaco on ralliera Avignon en franchissant le Ventoux (1912 m.) qui fait figure d'épouvantail. Après les deux étapes plates jusqu'à Perpignan et Toulouse, il faudra passer les Pyrénées et là, les cols de Peyresourde (1563 m.), d'Aspin (1489 m.) et de l'Aubisque (1708 m.) attendent les routiers.

Ce ne sera pas tout, car pour rallier Paris, il faudra franchir le massif central avec ses cols de la Roche Vendix (1149 m.), de Dyane (1401 m.) et du Puy-du-Dôme où se jugera l'arrivée de la 21e étape.

Le premier col sera ainsi abordé au cours de la 8e étape. La dernière difficulté en montagne (arrivée au Puy-de-Dôme) précédera la deuxième étape contre la montre, la première ayant lieu le mardi 1er juillet entre Metz et Nancy (60 km.).

Le Tour partira de Brest (Bretagne) le mercredi 25 juin. Il sera de retour à Paris le samedi 19 juillet. Il n'y aura que deux jours de repos : le samedi 5 et 12 juillet. L'étape la plus longue du tour sera la dernière, Vichy-Paris 345 km., la plus courte, l'étape contre la montre excepté, la 18e étape : Bagnères-Pau 148 km.

Venant d'Alsace, le Tour entrera en territoire helvétique le 3 juillet ; il en repartira le lendemain pour l'Alpe d'Huez.

Les équipes nationales

Les équipes nationales sont au nombre de 7. Trois d'entre elles auront 12 coureurs : France, Italie et Belgique. Les autres seront composées de huit routiers : Suisse, Hollande, Espagne et une formation mixte comprenant 6 Luxembourgeois et 2 Australiens.

Les équipes régionales sont au nombre de 5. El-

les sont formées par 12 coureurs comme les grandes équipes nationales, sauf celle des Nord-Africains (huit seulement).

Et voici la liste complète des partants sauf changements de dernière heure :

France : Bonnaventure, Dotto, Gauthier, Robic, Geminiani, Lauredi, Lazarides, Quentin, Muller, Rémy, Rolland et Teseire (Dir. : Marcel Bidot).

Italie : Baroni, Bartali, Bresci, Carrea, Coppi, Corrieri, Crippa, Franchi, Magni, Martini, Milano et Pezzi. (Directeur technique : Binda).

Belgique : Blomme, Close, De Cock, De Hertog, Dericke, Neyt, Ockers, Rossel, Van der Stock, Van Kerkhove et Van Steenberghe. (Dir. S. Maes).

Suisse : Marcel Huber, Metzger, Diggelmann, Spühler, Laffranchi, Reiser, G. Weilenmann, R. Aeschlimann. (Dir. A. Burtin).

Hollande : Deckers, Faanhof, Holten, Rocks, Van Breenen, Van Est, Voorting, Wagtmans. (Dir. Pelle-naers).

Espagne : Gelabert, Gil, Massip, Ruiz, Serra, Trobat, Vedaureta. (Dir. Canardo).

Luxembourg-Australie : Bintz, Biever, Diederich, Gœdert, Goldschmit, Kemp, Beasley (A.) et Smith (A.). (Dir. Frantz N.).

Equipe parisienne : Caput, Carle, Chapatte, Coste, Ducaux, Dupont, Gaudot, Marinelli, Papazian, Renaud, Sciaridis et Telotte. (Dir. Mithouard).

Equipe Nord-Est-Centre : Bauvin, Buchonnet, Cie-liska, De Gribaldy, Deledda, Ducard, Dussault, Lajoie, Méunier, Pardoën, Rossinelli, Sowa. (Dir. Du-cazeaux).

Equipe du Sud-Est : Bertaina, Bianchi S., Canave-se, Chaumarat, Fachleitner, Giguet, Llorca, Mi-rando, Molineris, Pezzuli, Rota, Vitetta. (Dir. Gui-ramand).

Equipe Ouest-Sud-Ouest : Bernard, Berton, Dela-haye, Dolhats, Lapédie, Le Guilly, Maléjac, Moineau, Dufraisse, Sabbadini, Scardin et Vivier. (Dir. Le Calvez).

Equipe des Nord-Africains : Chareuf, Fernandez,

Kebailli, Massip, Paret, Soler, Zaaf et Zelasco. (Dir. R. Bernard).

On constatera l'absence de Brûlé qui vient de se distinguer au Tour de Suisse et qui s'est brillamment classé lundi dans Paris-Bourges (1er Bobet, 2e Brûlé, 4e Sforacchi).

L'événement sensationnel est malheureusement le forfait de Koblet. Venant après celui de Bobet, lui aussi malade, il porte un sérieux coup au Tour de France et les Italiens y font de plus en plus figure de grands favoris.

Vers une lutte franco-italienne

Sortons de la liste ci-dessus les grands favoris des équipes nationales : Italie : Coppi, Bartali, Magni ; Suisse : Huber ; France : Robic-Geminiani ; Belgique : Van Steenberghe et Close ; Hollande : Vagtmans ; Espagne ; Ruiz ; Luxembourg : Goldschmit. Nous écarterons de ce lot Huber, Close, Ruiz, qui peuvent se distinguer, mais ne sont pas assez « complets » pour gagner un tour de France. Restent donc le trio italien, les deux Français, le Hollandais Vagtmans (qui peut surprendre) et les deux champions qui sont V. Steenberghe et Goldschmit. Des équipes régionales peuvent sortir de véritables outsiders : Coste et Marinelli (Paris), Buchonnet et Meunier (Nord-Est-Centre), Fachleitner, Bianchi, Molineris (S. E.), Lapédie, Le Guilly (O. S. O.). L'équipe du Sud-Est nous apparaît la plus redoutable. Ce sera certainement celle qui inquiétera le plus les grands seigneurs de la route que sont Bartali, Coppi, Robic et consorts. C'est en somme vers une lutte franco-italienne que nous allons et sans aucun doute elle sera passionnante.

Avec Coppi faire un pronostic est facile, surtout quand manquent à l'appel d'autres champions comme Bobet, Koblet et Kubler. Il semble à première vue, que le champion italien aura une tâche facile. Il devra cependant se méfier des contre-attaques foudroyantes et imprévues de régionaux français. Grâce à l'une d'elles, en 1951, Van Est s'était emparé du

maillot jaune avec la bagatelle de 12' d'avance. C'est du reste ce qui différencie tellement le Tour du Giro. Cette agressivité des régionaux, stimulés souvent par la traversée de leur contrée natale, fait tout l'attrait du Tour de France, lui donne une vitalité sans cesse renouvelée, en quelques mots des étapes animées et passionnantes à suivre.

Comme l'année passée, nous vous en donnerons chaque jour le reflet, en espérant que nous aurons souvent l'occasion de parler des coureurs suisses. L'absence de Koblet, celle de Schaer a mis le S. R. B. devant une situation difficile. Félicitons les braves garçons qui ont accepté de tenter l'aventure : à côté des anciens R. Aeschlimann, G. Weilenmann, Diggelmann, les nouveaux Spühler, Laffranchi, Metzger, Reiser et le chevronné Marcel Huber font bonne figure. Ils peuvent y trouver une consécration qui serait pour nous Suisses la bienvenue. Car, après Kubler, Koblet et Schaer, nous cherchons toujours le champion capable de nous donner de grandes victoires. L'occasion est belle pour Marcel Huber et Martin Metzger. Tous deux excellents grimpeurs, vont-ils enfin éclater comme a éclaté la classe de Fornara ? Pourquoi pas ?

La première étape

Aujourd'hui, mercredi 25 juin, le tour prendra son départ à Brest. Passant par Morlaix, Belle-Isle, Lamballe, les coureurs atteindront Rennes après 246 km. C'est une étape relativement facile, mais la route est sinueuse et vallonnée et ressemble sensiblement à un parcours gruyérien. De vives attaques sont donc attendues, le terrain favorisant les échappées. Qui portera le premier le maillot jaune et empêchera ainsi à fameuse rente ? Nous le saurons dans quelques heures. E. U.

TIR FEDERAL EN CAMPAGNE A CHAMOSON

Ce tir, inspecté par M. le colonel Meytain, officier fédéral de tir, et surveillé par le Plt. Firmin Bertholet, a vu la participation de dix sections de tir réunissant 208 tireurs.

Ont été décernées 27 distinctions individuelles, 59 mentions fédérales et 27 mentions cantonales.

Voici le classement des sections :

Catégorie I : Chamoson « Nouvelle Cible », 37 tireurs ; résultat : 70,663.

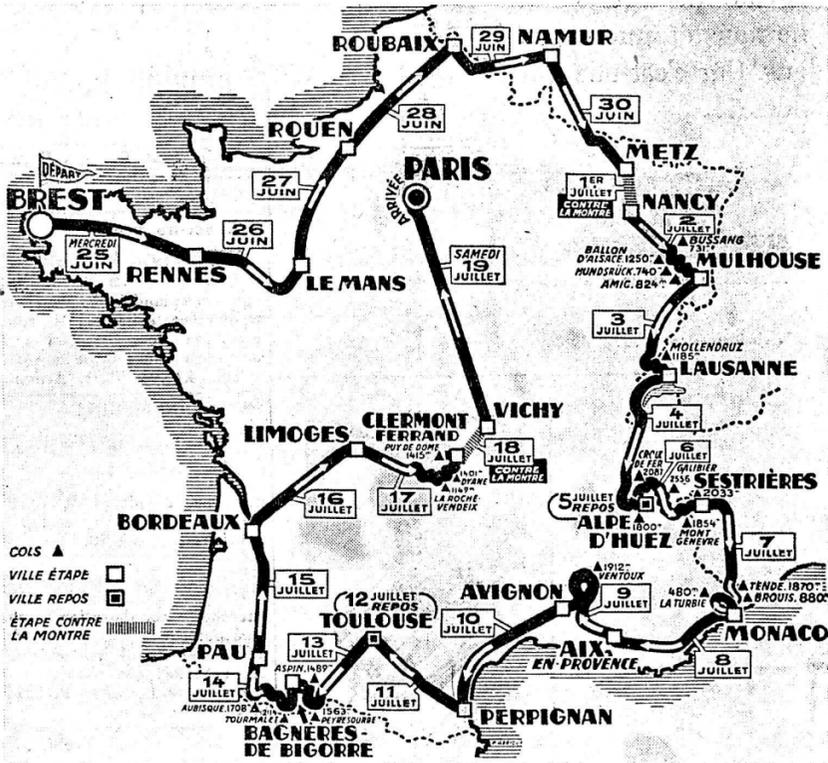
Catégorie II : Arden « Amis Tireurs », 29 tireurs ; résultat : 68,158 ; Leytron, « L'Espérance », 14 tireurs ; résultat : 67,559.

Catégorie III : Vétroz, « Armes Réunies », 20 tireurs ; résultat : 73,254 ; Fully, « Union », 23 tireurs ; résultat : 72,762 ; Saxon, « La Patrie », 26 tireurs ; résultat : 71,441 ; Charrat, « Amis Tireurs », 18 tireurs ; résultat : 70,790.

Catégorie IV : Saillon, « Le Muveran », 18 tireurs ; résultat : 73,447 ; Iséables, « La Montagnarde » (non affiliée à la Société cant. des Tireurs valaisans), 13 tireurs ; résultat : 60,150 ; Iséables, « La Mongonia », 10 tireurs ; résultat : 57,081.

DISTINCTIONS INDIVIDUELLES :

- 80 Carrupt Marcel d'Abel, Chamoson.
- 79 Jacquier Francis, Saillon.
- 78 Carron Angelin, Fully.
- 77 Luisier Oscar, Saillon ; Posse Joseph, Chamoson.
- 76 Clémento Frédéric, Ardon ; Michellod Ami, Chamoson ; Roduit Albert, Saillon.
- 75 Delaloye Ignace, Ardon ; Dorsaz Benoit, Fully ; Fort André, Iséables ; Gaillard Edouard, Ardon ; Germanier Paul, Vétroz ; Lovey Roger, Fully ; Monnet Pierre, Chamoson ; Pointet Paul, Charrat ; Pont Georges, Chamoson ; Putallaz P., Chamoson ; Ramuz André, Leytron ; Rebord Marcel, Ardon ; Volluz René, Saxon.
- 74 Berner Emile, Vétroz ; Biollaz Jean, Chamoson ; Buchard Antoine, Leytron ; Carron Benoit, Fully ; Michellod Marin, Leytron ; Rosset Marcel, Saxon.



La carte du Tour de France cycliste qui débute aujourd'hui mercredi 25 juin avec la participation d'une équipe suisse forte de 8 hommes

La volonté de vivre

Savez-vous qu'il y a en nous deux forces qui s'opposent : un désir de détruire notre santé en même temps qu'une ardente volonté de vivre ? Lisez dans *Sélection de Juillet* les conclusions que vous donne un célèbre médecin après 25 années d'études approfondies sur cette question. Il vous explique l'influence de votre état moral sur votre santé et comment vous pouvez éviter certaines maladies en découvrant les émotions qui les provoquent.

Achetez dès aujourd'hui votre n° de Juillet de Sélection



DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LA FAMILLE QUIST

de Jo van Ammers-Kuller

traduit par Th. Willy Gascard

38

Roman

— C'est ça ! s'exclama-t-il. Mon père avait, lui aussi, un si grand respect devant ses clients de la bonne société qu'il ne se hasarda jamais à leur rappeler leurs dettes... Moi, je suis homme d'un autre temps et je pense autrement. Parce qu'on porte un nom connu on devrait pouvoir contracter des dettes ? Non. Nous vivons aujourd'hui au siècle du libéralisme. L'avenir appartient au commerce et au capital, c'est-à-dire à des hommes qui, à force d'intelligence et de volonté, savent gagner de l'argent. Les blagueurs qui croient qu'il suffit d'un grand nom pour être toujours au premier rang partout ont fait leur temps.

Cobus, calmement, tenta de ramener la conversation à son point de départ.

— Quand puis-je t'établir cette reconnaissance de dette ?

Il s'était juré de ne pas s'emporter, quoi qu'Henri puisse dire. Il ne savait que trop que son beau-frère seul pouvait le sauver d'une situation fatale.

— Aussitôt que j'aurai terminé mes études, aussitôt que j'aurai trouvé une situation, je te rembourserai cette somme par mensualités régulières, les intérêts en plus, bien entendu.

— N'as-tu pas dit à ta mère que tu allais t'engager dans l'armée des Indes ?

Le visage de Cobus devint cramoisi :

— Qui te l'a dit ?

— Elle l'a dit à Cateau.

— Si ma dette est payée, ce ne sera plus nécessaire.

Henri posa soigneusement son cigare au bord du

cendrier et commença à faire les cent pas entre son bureau et la fenêtre.

— Non, mon ami, dit-il, en enfouissant rageusement ses mains au fond de ses poches, ça ne se passera pas comme cela. Certes, cela te conviendrait... Etudier encore pendant une année et demie, deux ans, faire de nouvelles dettes pour accepter ensuite une situation « bien » à cinquante ou soixante florins par mois, — le reste à la charge de la famille ! Si je paye tes dettes, ce n'est qu'à cette condition : tu partiras pour les Indes. Cela te fera du bien ; tu deviendras un homme. Il n'est pas indispensable que tu t'engages comme soldat.

Je suis en relations excellentes avec les directeurs de plantages de thé et de café d'une grande société ; il s'en trouvera bien un qui, sur ma recommandation soit disposé à te confier un emploi.

Cobus devint livide ; Henri s'en aperçut. Le joli et fier visage s'était ratatiné ; un désespoir mortel

s'inscrivit dans ses traits. Quelque part dans son cœur, Henri fut touché. Il eut pitié du jeune homme qu'il avait devant lui, son beau-frère ; une victime, en somme, d'une certaine éducation, d'une certaine conception de la vie. Une conception, en tout cas, qu'Henri considérait comme définitivement révolue. Mais ce n'était rien, encore, en comparaison de cet instant de triomphe qu'il goûta dans sa plénitude, — non pas un triomphe sur Cobus, mais à l'endroit de sa belle-mère ; celle-là même qui l'avait humilié, méprisé, abaissé, et qui venait maintenant courber l'échine pour quémander.

— Avec mon nom et mes relations, je me crérai une situation ici-même.

Henri ne put s'empêcher de répondre, un peu ironiquement :

— Tu parles exactement comme ta mère... On l'a vu, n'est-ce pas, où t'ont conduit ton nom et tes relations. Pour des jeunes gens comme toi, qui dispo-

sent de peu d'argent et de beaucoup de présomption, il est excellent d'apprendre à travailler. Il n'y a pas de meilleur endroit, pour cela, qu'une plantation, même aux Indes. Personne qui ne s'inquiète de ton nom, de tes aïeux et de ta parenté. C'est simple : tu es l'employé numéro tel et tel ; si tu fais bien ton affaire, tu avances, si tu fais le paresseux, ils te dressent, et fort vite. Si tu es un type qui a vraiment quelque chose dans le ventre, quelques années là-bas suffiront pour faire quelqu'un de toi. C'est à toi de choisir. Moi, je paie tes dettes et toi, tu t'embarques sur le premier cargo en partance... Et si ça ne te plaît pas, eh ! bien, tu t'entendras avec ta mère pour trouver ailleurs ces trois mille huit cents florins. Je t'avertis encore de ceci : je ne me prêterai pas à de longs pourparlers...

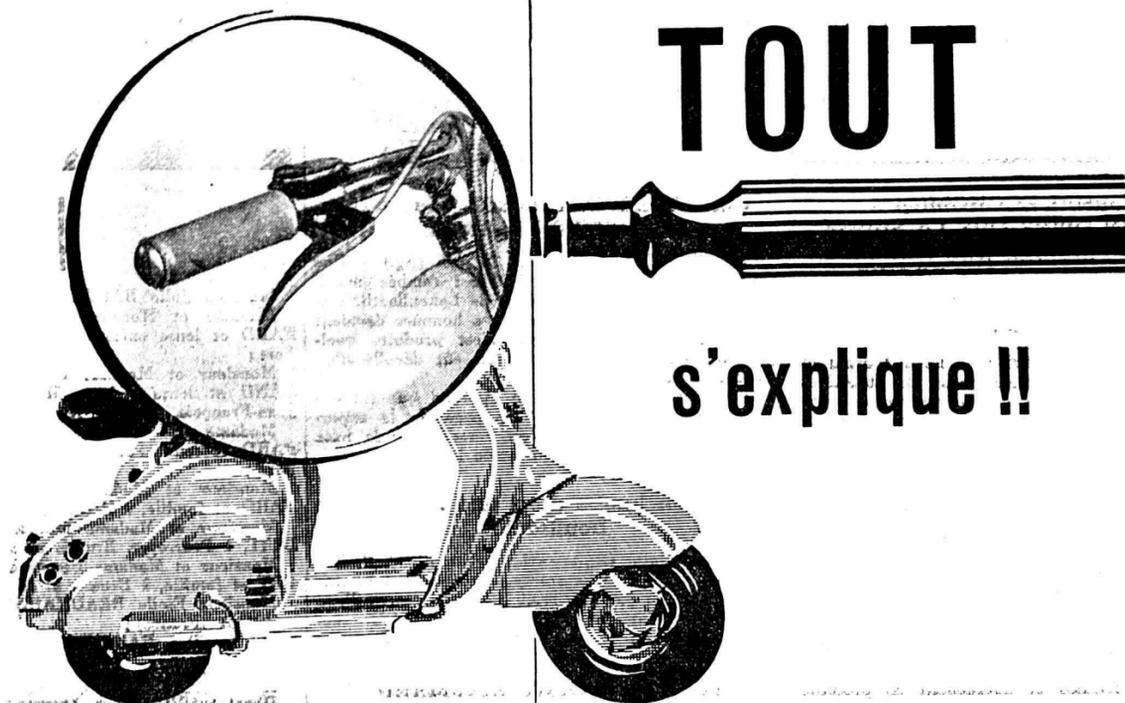
Acceptes-tu ma proposition, oui ou non ?

— Je l'accepte, dit Cobus dans un souffle.

V

Pour la première fois depuis ses noces, Henri Celin s'assit ce soir-là à la table de ses beaux-parents. Tous les enfants étaient présents, même Hansje, sur sa petite chaise ; Cobus seul manquait. Après l'entretien chez Henri, il avait rejoint immédiatement sa mère pour lui rapporter la conversation attendue.

(A suivre).



TOUT

s'explique !!

vue sous la loupe, la **Lambretta 1952**

EQUIPEE DE PNEUS Firestone SUISSE

dévoile les secrets de son prodigieux et inégalable succès!

QUALITÉS TECHNIQUES

Moteur deux temps, à haute puissance.

Moteur placé au centre, dans l'axe du véhicule, sans porte-à-faux ni débordement.

Moteur placé en avant, sous le siège du conducteur.

Refroidissement par ventilation naturelle (Mod. Standard) ou par turbine à air (Mod. Luxe).

Changement de vitesses à main, télécommandé, embrayage à bain d'huile.

Transmission par barre de torsion dite « à cardan », entièrement enfermée dans le bloc moteur, système moderne adopté par les grands constructeurs.

Cadre tubulaire à grande résistance, véritable « épine dorsale » de la machine, supportant tous les organes.

Suspension avant à balanciers sur deux ressorts hélicoïdaux à bain d'huile, roue tirée.

Suspension arrière à grande amplitude, sur parallélogramme et barre de torsion réglable.

Moteur-boîte à vitesses-transmission en un seul bloc oscillant, tous les organes sous carter, au centre de la machine.

Phare à hauteur normale (même principe que sur les automobiles).

CONSÉQUENCES PRATIQUES

1 Consommation réduite, peu d'usure (3 pièces en mouvement), entretien minime et peu coûteux, accélération rapide, vitesse 80 km/h.

2 Equilibre parfait, tenue de route irréprochable, pas d'excès de largeur de carrosserie à l'arrière d'où confort égal pour le passager et le conducteur.

3 Juste répartition du poids à l'avant et à l'arrière, adhérence parfaite des deux roues, pas de « cabrage » lors de démarrages brusques ou en côte, pas de flottement au freinage, même sur route glissante.

4 Aucun échauffement possible, même dans les conditions de montagne les plus difficiles et avec passager et bagages.

5 Manœuvre très facile, aisée et souple, position des vitesses assurée, démarrages très doux.

6 Suppression de la chaîne, entraînement sûr et souple, aucune usure.

7 Plus de souplesse, moins de vibrations, pas de fatigue de carrosserie dont le seul but est de protection et d'esthétique.

8 Réaction progressive contre les inégalités de la route, douceur maximum, pas d'entretien.

9 Adaptation parfaite à toute charge et à toute route, confort incomparable.

10 Robustesse et simplicité record, graissage intégral et permanent, facilité d'entretien et sécurité de marche absolue, organes vitaux protégés.

11 Eclairage très long avec faisceau large écartant tout danger sur route sinueuse.

NOTA

Contrairement aux affirmations de certaines marques qui semblent spéculer sur la crédulité du public pour s'attribuer des qualités exclusives, la LAMBRETTA possède, elle aussi :

1 une protection des jambes large, haute et sûre
2 un éclairage parfait dans les virages 3 une suspension douce amortie 4 un changement de

vitesses très souple qui ne lâche pas 5 un indicateur de vitesse encastré et bien visible 6 une serrure anti-vol 7 une turbine à air frais très efficace 8 des roues interchangeables à démontage instantané 9 une transmission parfaite sans perte de puissance 10 un coffre à bagages très spacieux (Mod. Standard)

CONCLUSION :

...LAMBRETTA détient le record de vente de tous les véhicules à moteur en Suisse.
...Une LAMBRETTA a pris la route toutes les 7 minutes durant les jours ouvrables d'avril 1952.
...ET L'IMBATTABLE SUCCÈS CONTINUE!

PRIX dep. Fr. 1395.- 1^{er} ACOMPTÉ à partir de Fr. 280.- MENSUALITÉS dès Fr. 54.80

LES AGENTS OFFICIELS CI-DESSOUS RENSEIGNENT ET DÉMONTRENT SANS AUCUN ENGAGEMENT :

Granges : M. Vuistiner — Monthey : C. Meynet — Saxon : Vve Hofmann — Sierre : M. Willemin — Sion : A. Ebener — Vernayaz : R. Coucet.

AGENT GÉNÉRAL : JAN S. A. LAUSANNE

Centaur

Le super-lubrifiant énergétique économise!

Tant pis pour qui n'en a pas mis!
9 Votre garagiste en vend

Boissard Frères

MENUISERIE — MONTHÉY
Téléphone 4.22.50

Dépôt de lames pour planchers
Lambris pour parois
« Pavalex » pour revêtements
GLACES — VITRERIE

Bon **peintre**

en bâtiment est demandé pour tout de suite. Travail assuré et bon salaire.

S'adresser à M. Auguste Masoni, entreprise peinture, Court (J. b.) — Téléphoner le soir après 18 h. No (032) 5.11.34.

Pour de suite, on cherche une bonne

Cuisinière

sachant travailler seule, ainsi qu'une aide au ménage et une bonne femme de chambre. Salaire à convenir. — Faire offre Home Clarmont, Verbier. Tél. 6.61.73.

Office des Faillites de Sierre
Liquidation totale des marchandises

se trouvant dans les magasins

Knitting House, Montana

Les magasins « Knitting House », à Montana, se trouvant dans le bâtiment des Services Industriels de Sion, à Montana, et ci-devant exploités par Dame Suzanne Perret-Perrollaz, seront ouverts dès mardi 1^{er} juillet 1952, à 8 h., en vue d'une liquidation totale.

Les magasins contiennent entre autres les articles suivants : confection pour dames ville et sport, chaussures ville et sport, articles sport pour hommes, skis et articles de skis, coupons de tissus, lainages, articles fantaisie, etc.

Les magasins seront ouverts tous les jours, sauf le dimanche, jusqu'à épuisement du stock. Il sera accordé des rabais très importants. Paiement comptant.

Etilon

le parathion puissant

contre Pucérons.

Pucérons lanigères, Araignées rouges, Vers de la vigne, etc.



Produits Geigy - succès acquis!

Monteur-électricien

spécialisé sur téléphone A, pouvant travailler seul et conduire travaux grandes installations serait engagé de suite. Place stable et bien rétribuée.

Offres sous chiffre P. 10831 N. à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.



Fromages HEIDI avec chèque Silva

Maison Trottet - Monthey

Téléphone 4.23.31

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS
Marchandise spéciale pour tombolas

On engagerait

dame de buffet-caissière

pour entrée immédiate au Restaurant Universitaire à Genève. — Faire offres à M. Dieliker, Restaurant Universitaire, rue de Saussure 6, Genève.

Reichenbach & Cie S.A. SION
FABRIQUE DE MEUBLES

Prix de fromages très avantageux

par kg. en colis à	5 kg	15 kg.
Maigre la vieux pr manger et râper	Fr. 2.50	2.40
Quart-gras pour manger ou râper	Fr. 2.80	2.70
Demi-gras pr manger ou râper	Fr. 3.60	3.50
Sbrinz, fromage pour râper	Fr. 6.30	6.10
Parmesan, fromage pour râper	Fr. 7.—	6.70
Tilsit gras, pièce de 4 kg.	Fr. 5.—	4.90
Tilsit demi-gras, pièce de 4 kg.	Fr. 3.50	3.40
Tilsit quart-gras, pièce de 4 kg.	Fr. 2.70	2.60

Käswolf, Chur 10

RADIO PROGRAMME

Mercredi 25 juin

SOTTENS. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 20 Propos du matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert de musique russe. 9 h. 15 Emission radiocolaire. 9 h. 45 Oeuvres de Grieg. 10 h. 10 Suite de l'émission radiocolaire. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Orchestre philharmonique. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes, par Marcel de Carlini. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Sans annonces. 16 h. L'Université des ondes. 16 h. 30 Heure. Le Tour de France cycliste. 16 h. 45 Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés.

18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Les Jeunesses musicales suisses. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 Le Tour de France cycliste. 19 h. 13 Le programme. Heure. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Point de vue de la Suisse. 19 h. 35 Rendez-vous. 19 h. 55 Questionnez, on vous répondra, par Fred Marshall. 20 h. 10 Refrains des quatre saisons. 20 h. 30 Carnets de route. 20 h. 45 Le mercredi symphonique. 22 h. 10 Une émission internationale des Jeunesses musicales. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'expédition suisse au Mont Everest. 22 h. 45 Pénombre et derniers propos.

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Heure des enfants. 18 h. Orchestre tzigane. 18 h. 35 Violoncelle. 19 h. 25 Résultats du Tour de France cycliste. 19 h. 30 Informations. Entretien sur le financement de l'armement. 20 h. 20 Accordéon. 20 h. 55 Théâtre. 21 h. 55 Haydn à quatre. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Concert d'orgue.

son et ils ont été unanimes à convenir de l'intérêt touristique qui s'attache à sa réalisation.

La question financière étant résolue, la décision a été prise de commencer très prochainement les travaux. La surveillance en a été confiée à un comité que présidera M. Hubert Bumann, président de Saas-Fee.

Grand Conseil

Séance du mardi 24 juin
Présidence M. Imhof

Les travaux du Grand Conseil ont repris hier matin sous la présidence de M. Imhof.
MM. les députés continuent l'examen de la loi sur l'organisation de la police cantonale.

La solde

Il résulte de l'art. 16 que les officiers reçoivent un traitement déterminé par le Conseil d'Etat, tandis que la solde des agents est fixée par le règlement d'exécution.

Plusieurs députés interviennent, notamment MM. Revaz, Morand, Luyet, qui estiment que la question de la solde doit être réglée de la même manière pour les officiers et les agents. Le traitement pour les uns et les autres pourrait donc être déterminé par le Conseil d'Etat ou fixé par le règlement d'exécution de la présente loi. M. Ed. Giroud, président de la commission, est prêt à examiner cette question pour les deuxième débats. Admis.

Logement

L'art. 11 est ainsi conçu : Les membres du corps de la police cantonale sont logés aux frais de l'Etat ou reçoivent de celui-ci une indemnité équitable ; ils ont droit à l'appartement gratuit après trois années de service.

M. Exhenry estime que les agents devraient avoir le droit de se loger comme ils l'entendent et que l'Etat n'a pas à s'immiscer dans leur vie privée. Il demande, sans faire de proposition ferme, que cette question soit examinée à nouveau avant les deuxième débats.

Discipline

L'art. 19 stipule que les membres de la police cantonale doivent à la patrie fidélité et dévouement. Ils doivent obéissance à leurs supérieurs. Ils sont tenus d'exécuter consciencieusement les ordres reçus de leurs supérieurs, ceux-ci sont responsables des ordres donnés. La commission estime que d'après ce texte on demande vraiment trop de qualités à nos agents. Elle propose une autre rédaction.

M. Thétaz intervient et rappelle qu'en prêtant serment nos agents ont déclaré fidélité et dévouement à la patrie. Cet article 19 est donc superflu, il invite la commission à examiner à nouveau l'opportunité de faire figurer cet art. dans la loi.

L'art. 21 qui traite du flagrant délit ne semble pas très clair.

MM. Spahr, von Roten, Morand, etc., interviennent au cours du débat. M. von Roten demande le renvoi de cet art. à la commission. La commission s'oppose au renvoi.

Par 28 voix contre 25, le renvoi est refusé.

Visites domiciliaires autorisées

L'art. 25 autorise les agents de police à visiter les appartements particuliers de ceux qui desservent des établissements publics lorsqu'il y a lieu de présumer qu'il s'y passe des choses contraires aux lois, aux règlements de police et aux bonnes mœurs.

M. Crittin estime que c'est aller trop loin en autorisant les membres de la police cantonale à s'introduire dans ces appartements dans les conditions prévues par cet art. M. von Roten est du même avis.

M. Ed. Giroud démontre que ce n'est pas dans les locaux ouverts au public que la police découvrirait qu'il se passe des choses contraires aux lois ou aux bonnes mœurs. Il faut justement que nos agents puissent s'introduire dans tous les appartements de tous ceux qui desservent des locaux ouverts au public.

M. le chef du Département intervient dans le même sens que M. le député Giroud.

Une modification du texte de cet art. proposé par MM. Crittin et Theytaz est repoussée au vote par 39 voix contre 33.

Légitimation

L'art. 26 dit que les agents ont le droit de faire exhiber les papiers de légitimation. Mais précise l'article : ils doivent préalablement faire connaître leur qualité en exhibant une pièce de légitimation. La commission propose de modifier le texte de cette dernière phrase. Elle aurait la teneur suivante : « Les agents doivent préalablement faire connaître leur qualité en présentant au besoin une pièce de légitimation. Admis. »

La discussion à l'art. 27 qui traite des conditions dans lesquelles les membres de la police cantonale peuvent faire usage de leurs armes est renvoyée à une autre séance et les débats sur cet objet sont alors suspendus.

Allocations de renchérissement

Il est donné lecture du message du Conseil d'Etat concernant les allocations de renchérissement à accorder aux fonctionnaires et employés de l'Etat pour l'année 1952.

Les rapporteurs proposent d'accorder les crédits supplémentaires (Fr. 400.000.—) demandés dans le message. Admis.

Pour le personnel enseignant

Conformément à la teneur de l'unique art. d'un projet de décret additionnel soumis à l'examen de MM. les députés, le personnel enseignant serait mis au bénéfice d'une allocation de renchérissement pour l'année 1952. Elle serait fixée à 4 % du traitement total servi au personnel enseignant.

Lors de la discussion, plusieurs députés interviennent. M. Octave Giroud fait remarquer que les instituteurs consacrent une grande partie de leur temps à d'autres occupations. M. Constantin voudrait que l'on fasse une enquête sur les fonctions accessoires des instituteurs.

M. de Courten estime que les fonctions accessoires de nos régents profitent à leur formation et pour leur défense.

M. Morand qui fut, paraît-il, dans la commission, un adversaire acharné à toute allocation, propose aujourd'hui de porter cette allocation non à 4 % mais à 5 %. Après une énergique intervention de M. Pitte-loud, chef du Département, qui n'a pas de peine à démontrer que l'allocation proposée s'impose et qu'il est juste de compenser pour 1952 la hausse intervenue de 1948 à nos jours. On passe au vote. La

Dernière Heure

UN JOURNAL ECONOMIQUE AMERICAIN OPINE QUE LA SUISSE POURRAIT PRENDRE DES MESURES DE RETORSION SI LES DROITS DE DOUANE SUR LES MONTRES SUISSES ETAIENT MAJORES

NEW-YORK, 24 juin. (AEP.) — Le « Journal of commerce » écrit qu'un relèvement des barrières douanières pour restreindre les importations de montres suisses aux Etats-Unis pourrait entraîner l'adoption de mesures de représailles par la Suisse envers les marchandises américaines. Le « Journal of commerce » souligne à ce propos que les recommandations de la commission des tarifs n'ont pas été publiées, mais ce fait même est interprété comme faisant supposer que c'est dans le sens d'une majoration qu'elles ont été formulées. Le journal écrit que toute augmentation des droits de douane se ferait sous la forme d'un retrait des concessions faites sur la base de la clause de sauvegarde de l'accord commercial de 1936 avec la Suisse. Cependant, dit-il, par réciprocité la Suisse pourrait annuler les concessions faites en faveur d'une longue liste de produits américains et notamment de produits agricoles.

La guerre en Corée

Les usines sur le Yalou en feu

TOKIO, 24 juin. (AFP.) — Selon des indications données par le quartier général de la 5e Air Force, plusieurs formations de chasseurs-bombardiers se sont rendues aujourd'hui au-dessus des objectifs bombardés la veille à l'exception de la centrale de Shuiho, qui avait été entièrement détruite au cours du raid d'hier. Les pilotes ont déclaré que de nombreux incendies allumés, hier, brûlaient encore. La colonne de fumée qui recouvrait l'usine hydro-électrique No 3 de Fusen était tellement épaisse, que les pilotes ne pouvaient voir l'objectif et ont préféré garder leurs bombes pour les voies ferrées, au sud de Hungnam. Les chasseurs-bombardiers ont cependant complété la destruction de trois autres centrales hydro-électriques : celles de Chosin, No 1, Chosin No 2, et Fusen No 4, faisant sauter plusieurs édifices et transformateurs.

Tué par un train

BALE, 24 juin. (Ag.) — Un employé de commerce retraité, âgé de 70 ans, M. E. Vetter, demeurant à Riehen, voulant franchir la voie du chemin de fer du Wiesenthal, aperçut trop tard l'arrivée d'un train, fut tamponné par la voiture motrice et tué sur le coup.

proposition Morand (5 % au lieu de 4 %) est acceptée par 43 voix contre 25. La séance est alors levée.

Evionnaz

DEPASSEMENT DANGEREUX

— Inf. spéc. — Une voiture portant plaques anglaises et conduite par une dame domiciliée à Torgo, Iles de la Trinité, circulait entre Evionnaz et Saint-Maurice.

A l'intersection de la route cantonale et de celle conduisant au village d'Evionnaz, elle entra en collision avec un motocycliste genevois qu'elle voulait devancer.

Ce dernier est tombé sur la chaussée et a été conduit à l'Hôpital de Martigny. Il souffre de blessures heureusement sans gravité. Les dégâts causés aux deux véhicules ne sont pas importants.

Ordinations et Premières Messes

Dimanche passé, à 10 heures, Son Excellence Mgr Haller, Evêque de Bethléem et Abbé de Saint-Maurice, a conféré, en la Basilique Mineure et Abbatiale d'Agaune, devant un petit nombre de fidèles composé principalement de parents, de confrères et des amis des ordinands, le sous-diaconat à M. le chanoine Raymond Dorsaz de la Congrégation du Saint-Bernard ; le diaconat à l'un de ses confrères : M. le chanoine Henri Pralong et la prêtrise à trois religieux : M. le chanoine René Rossetti de Martigny, profès de la Congrégation du St-Bernard, de résidence à Ecône ; les RR. PP. Egide Pittet d'Echallens (Vaud) et Carmel Schneider de Gross — Basingen (Fribourg), de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, de résidence à Sion.

Tous deux célébreront leur Première messe dimanche prochain, jour de la Saint-Pierre. Le R. P. Egide la chantera en l'église d'Echallens. Il aura comme Père spirituel, M. l'abbé François Gremaud, révérend curé de la paroisse, et le R. P. Joseph-Marie, Supérieur de la Résidence de Delémont, comme prédicateur. Le R. P. Carmel chantera sa Première messe en l'église de St-Pierre à Fribourg où maître Gino Severini vient de signer une belle mosaïque. A cette occasion, M. le chanoine Marcel Pilonel, professeur à St-Michel, fonctionnera comme Père spirituel, tandis que le R. P. Pascal du couvent de Fribourg prononcera le sermon de circonstance.

Remercions le Seigneur de nous avoir donné de nouveaux prêtres et réjouissons-nous avec l'Eglise et les parents des heureux élus de la grande grâce qui leur a été accordée. Ne manquons pas de prier Dieu de susciter des vocations pour le diocèse, les Ordres

UNE SUPERFORTERESSE VOLANTE S'ECRASE EN FLAMMES

LAKENHEATH (Angleterre), 24 juin. (Ag.) — Une superforteresse américaine B-50 est tombée mardi sur la base aérienne britannique de Lakenheath. L'avion s'est écrasé en flammes. Onze hommes devaient se trouver à bord. La chute s'est produite quelques minutes après que l'appareil eût décollé d'un aérodrome des environs.

Aux dernières nouvelles, on apprend que les onze hommes qui formaient l'équipage de la superforteresse américaine qui s'est écrasée sur la base aérienne de Lakenheath, ont perdu la vie.

Une fillette tombe dans une cuve d'eau bouillante

BALE, 24 juin. (Ag.) — La petite Elisabeth Toller, âgée de deux ans, trompant un instant la surveillance de ses parents, tomba dans une cuve d'eau bouillante et fut brûlée si grièvement qu'elle succomba peu après.

LE CONTINGENT ALLEMAND A L'ARMEE EUROPEENNE

BONN, 24 juin. (Ag.) — L'effectif de l'Etat de guerre du contingent allemand à la communauté de défense européenne est fixé à 500.000 hommes, d'après le « Bulletin » du gouvernement fédéral.

L'effectif de paix sera de 410.000 hommes, dont 310.000 hommes pour le contingent de l'armée allemande.

Ces chiffres sont fixés par traité et approuvés par tous les signataires du traité de défense commune de l'Europe.

La différence entre les effectifs de paix et ceux de guerre provient du fait qu'en cas d'hostilités. Les unités actives seront complétées par les services de subsistance qui ne sont pas nécessaires en temps de paix.

QUATRE OUVRIERS ENSEVELIS

CASERTE, 24 juin. (AFP.) — Quatre ouvriers sont morts ensevelis à la suite d'un éboulement qui s'est produit dans un chantier de construction d'installations hydro-électriques, près de Caserte. Quatre autres ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés. Des travaux de déblaiement sont actuellement effectués pour vérifier s'il n'y a pas d'autres victimes sous les décombres.

LA DEMISSION DE M. DE NICOLA EST IRREVOCABLE

ROME, 24 juin. (Ag.) — M. de Nicola, président du Sénat italien, qui avait été à deux reprises invité par les membres de la Haute Assemblée à retirer sa dé-

mission, vient de faire savoir que sa décision était irrévocable. Dans ces conditions, le Sénat procédera jeudi à l'élection de son nouveau président.
M. de Nicola avait décidé de se démettre de ses fonctions à la suite de critiques adressées par un député sur l'élaboration d'un texte de loi par le Sénat.

et Congrégations religieuses et missionnaires. N'oublions pas, en effet, que cette année le diocèse de Sion n'a eu qu'un nouveau prêtre et les Ordres et Congrégations religieuses doivent compter peu de nouveaux prêtres, originaires de notre canton. Elle reste donc bien actuelle la parole du Christ : « La moisson est grande ; mais les ouvriers sont peu nombreux. »

Puisse les parents de notre Valais catholique entendre cette parole du divin Maître et si Dieu allait appeler un de leurs enfants au sacerdoce, loin de le lui refuser, qu'ils le lui sacrifient volontiers ! N'est-ce pas un grand honneur que de devenir le père et la mère d'un prêtre, d'un autre Christ, sur terre !

TIR

Tous les groupes valaisans de la série B éliminés !

Moins chanceux que les groupes faisant partie de la série A, ceux de la série B se sont tous fait éliminer. Les Tireurs de la Garde avec un résultat de 401 pts ne pouvaient rien espérer. En fait, ses adversaires ont totalisé : Laufen 431 et Allentüfen 436.

Lens avait affaire à forte partie. Thalwil a fait le beau total de 440 pts et Berne-Ville II 432. Notre représentant se voit éliminer avec 415 points.

Sion n'a pas eu de chance car il n'a totalisé que 405 points, ce qui est nettement en dessous de sa moyenne habituelle. Et pourtant l'occasion était belle de passer le cap, car ses adversaires n'ont pas brillé : Lucerne 425 et Waltenschwil 417.

Les quatre représentants de la série A seront à nouveau en lice samedi et dimanche. Nous examinerons leurs chances jeudi. Rappelons leurs noms : St-Maurice, Glis, Sierre et Viège.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

Avec l'Agaunoise

Répétition mercredi soir, à 20 h. 30, en vue du concert public.

Le Comité.

La Fanfare Municipale l'AGAUNOISE organise sa sortie annuelle le dimanche 6 juillet, à Annecy.

Les personnes qui désirent accompagner la Société recevront tous les renseignements nécessaires auprès du président Léonce Baud. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront recueillies jusqu'au samedi 28 courant.

Le Comité.

AU F.-C. SAINT-MAURICE

Le F.-C. Saint-Maurice tiendra son assemblée annuelle, ce soir, mercredi 25 juin, à 20 heures 30, au local habituel : l'Hôtel de la Dent du Midi.

Le Comité compte sur la présence de tous les membres actifs ; les supporters et les personnes qui s'intéressent au football sont cordialement invités à assister à cette séance dont l'importance ne peut être ignorée.



Madame Julie BAILLIFARD, à Bruson ; Madame et Monsieur Camille BESSE-BAILLIFARD et leurs enfants Albert-Louis, Gisèle et Gilbert ;

Monsieur et Madame Louis BAILLIFARD-GAILLAND et leurs enfants Marie-Jeanne, Christiane, Jean-François, Jérôme, Anne-Cécile et Françoise ; Madame et Monsieur Jean FELLAY-BAILLIFARD et leurs enfants Paul, Juliette et Jean-Bernard ;

Monsieur et Madame Emile MARET-BAILLIFARD et famille, à Bruson ;

Monsieur et Madame Maurice BAILLIFARD-RODUIT, à Prarreyer, Bruson et Sembrancher ;

Monsieur et Madame Benjamin BAILLIFARD-MARET et famille, à Bruson et Martigny ; Monsieur Emile BEAUHAIRE et famille, à Chamallières (France) ;

les familles BAILLIFARD-DESLARZES, à Bruson ;

Alfred BAILLIFARD, à Genève ;

Henri CARRARD, à Versoix ;

Zacharie FILLIEZ, à Bruson ;

les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

François-Louis BAILLIFARD

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé le 24 juin dans sa 75e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 26 juin, à 9 h. 30 au Châble (Bagnes).

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le défunt était membre de la caisse maladie « Union ».



Monsieur et Madame Marcel VANNAY-GUERIN et leurs enfants, à Vionnaz ;

Monsieur Arthur FRAGNIERES-VANNAY, ses enfants et petits-enfants, en France et Genève ;

Mademoiselle Emma VANNAY, à Vionnaz ; Révérende Sœur Thérèse, Sœur de la Charité, à St-Egrève, France ;

Mademoiselle Germaine VANNAY, à Vionnaz ; Madame et Monsieur Emile FRACHEBOUD-VANNAY et leurs enfants, à Vionnaz ;

Madame Veuve Charles RABOUD-VANNAY et leurs enfants, à Choëx ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Rémy VANNAY

Officier d'Etat civil
Instituteur retraité

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-père, oncle, cousin et parrain, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 89e année, après de longues et pénibles souffrances vaillamment supportées et munis des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz le jeudi 26 juin, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



La Société Coopérative de constructions agricoles de l'Union Suisse des Paysans, à Lausanne, a le pénible devoir de faire part du décès de son fidèle et dévoué sous-chef :

Monsieur René SCHMID

Architecte

Nous perdons en lui un collaborateur très estimé, ayant rendu de grands et bons services à notre bureau.

Honngrs rendus à Lausanne, mercredi 25 juin, à 8 h. 15.

Domicile : Avenue Ruchonnet 20, Lausanne.

Messe de sépulture à la Cathédrale de Sion, à 10 h. 30.



Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la perte de leur frère et parent,

Monsieur Jean BROUCHOUD

Messieurs Victor et Ferdinand BROUCHOUD et familles remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.



Madame Veuve François RIANDE et ses enfants remercient tout d'abord les personnes qui ont pris part à leur grande deuil et les ont soutenus de leur sympathie.